

La Vérification de la prévention de la violence et du harcèlement au travail

? Pourquoi cette vérification?

Si nous avons sélectionné cette mission, c'est en raison de la hausse considérable des cas de violence et de harcèlement allégués et signalés en Amérique du Nord dans les dernières années. C'est aussi parce que dans les récents changements apportés aux lois, le législateur a mis l'accent sur la nécessité d'accroître la prévention du harcèlement et de la violence dans les milieux de travail.

La prévention est essentielle à la santé et à la sécurité de tous les employés. Elle est aussi primordiale pour préserver la réputation de l'administration municipale.

Q Ce que nous avons constaté

Notre mission nous a permis de constater que des efforts considérables ont été consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique sur la violence et le harcèlement au travail (VHT) et de ses procédures, pour respecter les lois fédérales et provinciales à la fois.

Cette mission a permis de cerner les points à améliorer par la Ville à l'heure où elle continue de perfectionner son programme de lutte contre la VHT et de se pencher sur le nombre croissant et la complexité grandissante des plaintes. Ce programme s'étend à la stratégie municipale liée à la VHT, à l'accroissement des efforts de prévention, ainsi qu'aux ressources et à la formation offertes pour appuyer l'administration municipale.

💡 Nous avons déposé neuf recommandations pour veiller à ce que :

- la Ville mette au point une stratégie pour son programme de VHT et à ce que la haute direction porte collectivement plus d'attention à cette question;
- la notion de prévention soit intégrée dans la stratégie de VHT et soit prépondérante dans l'ensemble de l'administration municipale;
- l'on évalue les ressources à affecter au programme de VHT pour veiller à ce qu'elles soient suffisantes;
- l'on évalue le modèle et les ressources des enquêteurs internes pour promouvoir l'objectivité, l'indépendance, la capacité et la cohésion dans toutes les enquêtes;
- l'on offre aux superviseurs et aux gestionnaires une formation spécialisée sur la VHT afin qu'ils puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités;
- la formation donnée par la Ville aux employés soit fortifiée et offerte plus fréquemment, en plus d'être étoffée pour permettre de prendre conscience de la VHT dans chacun des différents environnements opérationnels.